

# Rapport de gestion sur les opérations d'exercice clos le 31 décembre 2022

Cher·e sociétaire,

J'ai l'honneur de vous présenter notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation. Ce rapport a été rédigé collectivement, afin de refléter la gérance de *Cliss XXI* assurée par les salarié·e·s et les bénévoles.

## Activité de la société durant l'exercice écoulé

### Contexte de l'année

Avec l'inflation, l'élection présidentielle et ses relents nauséabonds, le réchauffement climatique de plus en plus prégnant et la réduction sensible de nos espaces démocratiques ; 2022 fût une année particulièrement pénible.

Face aux défis immenses de ces enjeux, les réponses institutionnelles des gouvernants mais aussi des acteurs plus proches, sont clairement inadaptées. Nous constatons que le réflexe classique reste le recours à la croissance du PIB et au « tout numérique ». Ces « solutions » pourtant, ne font qu'accroître les inégalités et le repli sur soi. Ce sont des chemins que nous continuons à dénoncer. Ce qui, en tant que producteur·rice·s de services informatiques, peut paraître délicat.

Cependant, au travers de nos engagements dans une coopération poussée et sincère avec nos partenaires de travail, une réflexion toujours renouvelée sur nos pratiques et notre auto-gestion et via notre positionnement en faveur d'une *ESS combative*, et de *soutien aux luttes locales* ; nous continuerons à *participer à la transformation de la société*.

Ceci n'est pas sans difficulté au regard de la petite taille de notre équipe. Ainsi, 2022 fut l'année du *départ de François et de Jérôme* et de *l'arrivée de Zoé et de Camille*. Ces renouvellements, deux ans après le départ de Lucien et Nadine ont été des défis pour nous, en termes d'intégration et de transmission. Il nous a fallu *(re)travailler notre collectif, visibiliser nos modes*

*de faire, expliciter notre autogestion, redéfinir ensemble des règles devenues, au fil du temps, des habitudes.*

La transmission de nos méthodes de production à la nouvelle équipe a donc pris beaucoup de place au détriment, peut-être, de nos activités d'éducation populaire. Ces dernières se sont réduites, en 2022, au soutien à des luttes locales, à deux arpentages et des foires aux install', cependant aucun débat « Penser Ensemble » n'a été tenu cette année. Il faut faire le constat d'une tension classique dans notre collectif entre recherche de viabilité économique et engagement militant, mais c'est aussi cette contradiction qui, nous en sommes convaincu·es, fait notre richesse.

## Positionnement politique

*Cliss XXI se situe clairement dans la perspective d'un changement de société. Et nous entendons y contribuer sur les terrains qui sont les nôtres : le logiciel libre et le numérique, l'ESS, l'éducation populaire. Du point de vue des idées, et du point de vue des pratiques.*

Nous avançons depuis la création de *Cliss XXI* en 2004 avec ces finalités.

Pour aller plus loin, nous vous invitons à consulter notre projet politique :

<https://interne.cliss21.org/nextcloud/s/W35kz8XiPK9AyDM>

## Activité de logiciels libres de la coopérative

Au fil des années, l'activité de production de Cliss XXI reste inchangée : nous hébergeons des logiciels libres sur nos serveurs ou chez nos usagers, nous développons des logiciels libres sur commande, nous fournissons du mail, nous conseillons et accompagnons nos usagers sur leur système informatique.

Notons d'abord que la moitié du travail de la coopérative correspond à l'entretien de l'existant (mises à jour des serveurs, des logiciels, remplacement de disque dur, vérification des sauvegardes, surveillance des incidents, etc). C'est un travail, nécessaire et délicat que de faire durer les choses, c'est pourtant complètement invisible et rarement porté à l'attention de nos usagers. Loin des logiques d'innovation, se heurtant frontalement à la notion d'obsolescence programmée et de surconsommation, la maintenance de vieilles machines fait partie intégrante de notre engagement politique et technique. Nous souhaitons ici le faire reconnaître comme tel.

Pour assurer une bonne continuité de service, nous avons cette année mis en route deux nouveaux serveurs afin de mieux répartir la charge de nos hébergements.

En plus des prestations habituelles pour les associations, collectivités locales et PME-PMI qui rythment notre activité de services informatiques en logiciels libres, on peut noter durant cette année quelques projets importants :

- CremeCRM (Fibois) : logiciel libre de gestion de relation clients (*Customer Relation Management* ou *CRM*) édité par une société amie et membre du réseau *Libre Entreprise* avec un socle *Python/Django* que nous affectionnons particulièrement. Ce logiciel nous permet de faire des CRM à la fois génériques et complets, ainsi que de développer des briques spécifiques à nos usagers. Cela nous permet aussi de contribuer au logiciel en lui même. Une bonne partie du projet CremeCRM Fibois a consisté à importer les données de leur ancien CRM.
- Développement de *nouvelles fonctionnalités* pour *Bénévalibre*<sup>1</sup>.
- Réalisation d'un *logiciel de banque de son* pour permettre aux bénévoles de la *Radio Moulins*<sup>2</sup> de partager simplement des échantillons sonores.
- Accompagnement du *CERDD* sur la base de données de l'observatoire du climat : accompagnement sur l'autonomie de l'équipe vis-à-vis des scripts python.
- La *pile mail* : Si depuis 10 ans, le trafic courriel s'est assaini (on passe de plus de 70 % du trafic en spam en 2014 à « seulement » 50 % en 2021<sup>3</sup>), grâce à diverses techniques (SPF, DKIM, DMARC) *la place des petits hébergeurs de courrier électronique reste très compliquée*. En effet, s'il est tout à fait légitime de se battre contre le spam, les courriels de menace (*scam*), d'hameçonnage (*phishing*), les *gros hébergeurs de mails imposent des lois* drastiques pour que les courriels qui leur sont envoyés ne finissent pas rejetés. Citons deux exemples parmi d'autres:
  - *le rejet des courriels si leur débit est trop élevé*. Bonne idée au début, mais certains gros hébergeurs imposent des débits si bas qu'il devient difficile de faire parvenir les courriels sans que le serveur se fasse bannir. Cette limitation est facile à contourner pour de gros hébergeurs qui vont simplement multiplier leurs serveurs d'envoi en maintenant un débit faible par serveur.
  - *la fausse acceptation de messages* : certains hébergeurs *prétendent accepter le courriel* (code 200) mais *le détruisent silencieusement*, le message n'arrive donc pas au destinataire, ni dans sa boîte de réception, ni dans sa boîte de spam. Ni l'expéditeur du message, ni l'hébergeur ne peut savoir que le courriel n'est pas arrivé et donc prendre des mesures correctives. La motivation de ne pas expliquer aux spammeurs ce qu'il faut modifier dans leur spam pour qu'il soit accepté est compréhensible mais naïve. Les spammeurs envoient en masse, leur capacité à tester et à contourner les systèmes de défense cachés est donc importante. Le fait que le système de défense soit caché (en prétendant accepter le courriel et en le détrui-

---

1 <https://benevalibre.org>

2 <https://bibliotheque.radiomoulins.org>

3 <https://www.statista.com/statistics/420391/spam-email-traffic-share/>

sant silencieusement après) va donc plutôt pénaliser les petits acteurs que les gros.

Bref, malgré l'application de bonnes pratiques (rDNS, RBL, SPF, DKIM, DMARC) et un travail quotidien de mise à jour, *maintenir une plateforme de courrier électronique dans cet environnement est coûteux et complexe*. Raison pour laquelle on trouve *de moins en moins d'hébergeurs alternatifs*, et que de plus en plus d'utilisateurs·rices se tournent vers les GAFAM et les gros hébergeurs. Continuer à se positionner en tant qu'hébergeur de courrier électronique, et continuer à développer notre « pile mail » est donc pour nous *un combat aussi technique que politique*.

- Mise en place *de sites web avec lecteur de podcast et flux radio* pour *Microsrebelles*<sup>4</sup> et *PFM*<sup>5</sup>
- À *La ferme Sénéchal*, mise en place d'un partage de fichiers avec gestion fine des droits, avec accès à distance et formation à l'utilisation de l'annuaire *Fusion Directory* pour la création de comptes utilisateur·ice·s
- Installation d'un serveur interne et migration du logiciel de facturation *Dolibarr* pour le grossiste de produits bio *L'Azade* vers ce nouveau serveur.
- Développement *d'une plateforme de cours en ligne dédiés à l'Économie Sociale et Solidaire*<sup>6</sup> pour la *ChairESS des Hauts-de-France*.
- Réalisation *d'un site web pour le Toit Commun*<sup>7</sup>, avec des fonctionnalités *d'annuaire et de construction/envoi d'infolettres*.
- Refonte totale du site web de la mairie de Grenay<sup>8</sup>
- Développement d'une première version du site du *What Works Center*<sup>9</sup>, pour *Le Mouvement Associatif*. Ce logiciel sera un *centre de ressources pour aider les agents de la fonction publique territoriale et du monde associatif* à mieux appréhender diverses problématiques citoyennes et environnementales.
- Participation à Plateforme Coop au côté de l'Apes.
- *Activité de veille technologique autour des logiciels libres et des services* que nous proposons, notamment la messagerie électronique. Un chantier a couru toute l'année afin de *faire évoluer notre service d'hébergement de courriel et de listes*.

---

4 <https://www.micro-rebelles.fr/site>

5 <https://www.radiopfm.com>

6 <https://enp.charess.org>

7 <https://letoitcommun.org>

8 <https://grenay.fr>

9 <https://wwc.sloli.fr>

## Engagement en faveur de la sobriété numérique

*L'empreinte environnementale de l'informatique est énorme (elle a dépassé l'empreinte de l'aviation mondiale avant 2020, elle devrait rattraper celle de l'automobile d'ici 2025). En effet, entre la fabrication, l'extraction des métaux et terres rares, une demande toujours croissante de performance, de débit et de consommation, l'informatique est une technologie assez peu sobre.*

Sachant cela, comment faire pour envisager une informatique qui puisse l'être ? C'est une réflexion que *Cliss XXI* a démarré en 2020 et qui continue à produire des effets auprès de partenaires (notamment via les *interventions de Valentin* au sein du Réseau des ambassadeurs du développement durable du CERDD).

Enfin, il convient de préciser que notre engagement quotidien auprès de nos usagers se fait toujours dans cette optique, nous accompagnons dans l'esprit de faire durer les machines voire de minimiser l'usage des outils numériques.

## Engagement en faveur du logiciel libre

### ***Cliss XXI est (toujours) un chaton***

*Cliss XXI* est inscrite depuis fin 2021 dans le collectif des *CHATONS (Collectif des Hébergeurs Alternatifs, Transparents, Ouverts, Neutres et Solidaires)*, visant à rassembler des structures qui proposent des services en ligne libres, éthiques et décentralisés afin de permettre aux utilisateur-ices de trouver rapidement des alternatives respectueuses de leurs données et de leur vie privée aux services proposés par les *GAFAM* (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft).

À ce titre, nous mettons à disposition quelques services :

<https://recherche.cliss21.org> (*SearX*) : Un service de méta *moteur de recherche*, qui sert d'intermédiaire entre l'utilisateur-ice et les moteurs de recherche plus traditionnels et qui anonymise les recherches.

<https://app.benevalibre.org> : *Un logiciel de valorisation et de gestion du temps bénévole pour les associations.*

<https://paste.cliss21.org> (*PrivateBin*) : Un gestionnaire minimaliste d'extraits de texte et de code source, dans lequel le serveur n'a aucune connaissance des données envoyées. Les données sont chiffrées/déchiffrées dans le navigateur.

<https://mumble.cliss21.org> (*Mumble*) : Un service de conférences audio. Pour communiquer, même avec une connexion faible.

## **Foires aux install'**

Les foires aux install' organisées par Cliss XXI constituent des moments privilégiés pour vulgariser les concepts du logiciel libre à des personnes n'ayant pas de connaissances techniques en informatique.

Avec 6 foires aux install' en 2022, c'est environ 40 installations d'un système d'exploitation libre pour des postes de particuliers, et autant de personnes sensibilisées à cette cause.

## **Contributions diverses**

Dans le cadre de notre travail, nous sommes régulièrement amenés à contribuer à différents logiciels en licence libre :

- **Wagtail** (logiciel type CMS) : diverses contributions, dont une *participation à la refonte du système d'affichage des icônes*.
- **Birdsong** (module Wagtail pour l'édition/envoi d'infolettre) : diverses contributions, dont des *options de personnalisation pour la mécanique d'envoi*, ainsi qu'une *traduction française*.
- **Dolibarr** (logiciel type ERP) : ouverture de différents *rapports de bug*.
- **Wagtailmedia** (module Wagtail) : amélioration de la *traduction française*.

## **Éducation populaire et soutien aux luttes locales**

L'activité d'éducation populaire politique et le soutien informatique à des luttes locales est une composante essentielle de Cliss XXI. Notre coopérative est bâtie sur l'idée que les sujets qui sont les nôtres (la place de la technologie ou l'organisation de la production dans nos sociétés) ne doivent pas appartenir à quelques experts mais doivent *infuser la société, être débattu par tou-te-s et être source de prise de conscience et d'émancipation pour chacun-e*.

Cependant, force est de constater que ce travail est conséquent et les ressources de Cliss XXI limitées. L'équipe salariée peine à dégager du temps sur ces enjeux et nous n'avons pas de bénévole qui s'empare réellement du sujet. Nos activités « d'éducation populaire » restent donc relativement marginales et centrées sur notre cœur de métier : le soutien logistique et informatique aux luttes sur le territoire.

Tout de même, Cliss XXI a organisé, avec la Confédération Paysanne 59/62, deux arpentages du livre « *Reprendre la terre aux machines* » écrit par l'Atelier Paysan. Il s'agissait pour nous de *faire le lien entre le commun immatériel et le commun concret, entre le mouvement du logiciel libre et celui des semences libres*. Nous souhaitons également critiquer les orientations qui se dessinent au sein du monde agricole, et qui se résument sans doute bien par le programme de E. Macron en la matière : « *Numérique, robotique, génétique* ».

Parmi nos engagements, nous souhaitons ici souligner notre travail pour concrétiser le projet d'un LAG bis à Lille. En juin 2022, nous avons rejoint les locaux de *l'Offensive*, une association dont le but est de promouvoir un idéal anticapitaliste, proche de la vision de *Cliss XXI*, en mettant à disposition des locaux et des espaces médiatiques pour fédérer les luttes et peser contre le capitalisme. Nous sommes fièr-es de *contribuer à mettre à disposition cet espace au service des militant-es en plein cœur de Lille.*

En parallèle, nous poursuivons notre soutien concret à certains collectifs militants en leur *offrant, à très bas coût, des services numériques de bonne qualité, libres et sans surveillance.*

On compte 5 nouveaux usagers de ce type en 2022 :

- *Escrebieux environnement* (collectif de lutte contre des éoliennes industrielles)
- *Casse-noisettes* (un collectif visant à comprendre les schémas de domination de la masculinité hégémonique, déconstruire ses pratiques, faire exister des alternatives)
- *Les amis de Mandela* (lieu de rencontre, de partage, d'écoute, d'entraide, de formation, de médiation numérique ... dans le bassin minier du Pas-de-Calais)
- *Le collectif anti-expulsion* (collectif lillois de solidarité et d'observation des expulsions légales)
- *Le collectif les petits papiers* (association lilloise d'éducation populaire, notamment sur les enjeux médiatiques)

Enfin, nous continuons d'animer des ateliers sur *l'intimité numérique* et sur *les liens entre numérique et climat* pour *l'Établissement Public de l'Enfance et Famille (EPDEF) d'Arras* et *l'École Européenne Supérieure en Travail Social (EESTS) de Maubeuge.*

## **Investissement de Cliss XXI sur son pilier ESS**

L'Économie Sociale et Solidaire représente à nos yeux un modèle intéressant mais imparfait, tiraillé entre la volonté de transformation sociale, au profit de productions plus coopératives, plus vertueuses et la réplication des schémas de domination inhérents à la production capitaliste. Au sein de cet écosystème particulier, *nous œuvrons, publiquement et en interne, à construire des modes de faire alternatifs, basés sur les principes autogestionnaires et libertaires.*

Dans cette optique, nous *avons contribué à créer un réseau de SCIC dans le Pas-de-Calais* : nous avons en effet obtenu, de la part du département, une subvention pour animer un réseau d'organisation dans le Pas-de-Calais. Nos objectifs sont, d'une part, de *s'entraider concrètement entre SCIC sur des pratiques ou des éléments légaux* (la place du sociétariat dans les SCIC, le statut particulier de la gérance, les modèles économiques, etc.) ; et, d'autre part, de *communiquer sur ce statut qui reste malheureusement méconnu ou mal-compris.*

Il s'agit pour le moment de *réunions régulières entre représentant-es d'organisations et/ou de porteur-es de projet.* Cinq rencontres ont eu lieu en 2022 dans différentes SCIC du Pas-de-

Calais et nous *prévoyons, avec l'appui du département, d'organiser des événements grand public à partir de 2023.*

Dans ce cadre, nous avons *réalisé un film* à destination d'un public potentiellement sensible à la question du développement territorial (les technicien·nes de collectivités, les élu·es, les étudiant·es en économie, les porteur·ses de projet en ESS, etc.). Le film est disponible à cette adresse :

<https://pluss-hdf.org/une-histoire-de-cafe/>

Par ailleurs, Cliss XXI a fait l'objet, en début d'année, d'un contrôle URSSAF sur l'exercice 2019. Ce contrôle n'a révélé aucune infraction mais *l'organisme a remis en cause l'implication de l'une de nos bénévoles en voyant dans son engagement une forme de travail dissimulé et une distorsion de la concurrence.* Nous pensons justement bien connaître le principe de concurrence déloyale dans un contexte où les acteurs dominants du secteur (dits GAFAMs) pratiquent, souvent en dehors de tout cadre légal, des stratégies visant à écraser massivement toute autre initiative (vente liée, service gratuit en échange de revente de données sans le consentement des utilisateur·ices, etc). *Il n'existe pas à CLISS XXI de participation bénévole au travail de production, et sommes opposé en ce sens à tout travail non rémunéré. C'est en revanche un droit, spécifié par notre agrément SCIC de participer volontairement à la vie de la coopérative.*

Cette expérience fâcheuse nous *a conduit à impulser, puis participer à une réflexion plus globale sur l'implication bénévole des sociétaires au sein des coopératives.* Le réseau des SCIC que nous animons et l'Apes sont des canaux privilégiés pour travailler sur cette question. Notre objectif est de *faire reconnaître la possibilité pour n'importe quel sociétaire bénévole d'une SCIC d'agir librement au sein de la coopérative, quel que soit son engagement ou la nature des tâches réalisées.*

## **Usagers sortis en 2022 :**

- L'association des centres sociaux de la région de Valenciennes
- La *commune d'Annay-sous-Lens*
- Le *centre social de l'Arbrisseau* (Lille)
- L'association *Lien Plus*, qui a malheureusement déposé le bilan
- Le syndicat *Sud Collectivité Territoriale 59*
- L'école *La vie en Grand* (usager « éducation populaire »)

## **Nouveaux usagers en 2022**

### **Dans le Pas-de-Calais**

- La ferme Sénéchal
- Le toit commun
- Escrebieux environnement (usager « éducation populaire »)
- Les amis de Mandela (usager « éducation populaire »)



## **Dans le Nord**

- Nadège Riche (Commoning)
- La Brique
- Casse-noisettes
- Le collectif anti-expulsion (usager « éducation populaire »)
- Le collectifs les petits papiers (usager « éducation populaire »)

## **Hors Région**

- La ressourcerie Court-circuit à Felletin

## **Vie de l'équipe**

2022 fut pour l'équipe de *Cliss XXI* une *année de transition importante*. Après l'arrivée de *Camille* et *Zoé*, s'est organisée pendant un trimestre la transmission de connaissances techniques et méthodologiques par *Jérôme* et *François*.

Ce fut également l'occasion d'*accueillir temporairement Kelly* autour de l'*animation du réseau des SCIC* d'abord en stage puis de manière salariée.

En septembre, l'emploi de *Raphaël* a été pérennisé en CDI suite à l'obtention de son diplôme et à ses deux années d'alternance.

*Cette période de transition intense n'a pas été sans remous et fut très éprouvante pour notre petite équipe. Chacun-e a dû retrouver une place, s'adapter aux modes de faire des autres, comprendre et apprendre d'autrui. Pour travailler sur le sujet nous avons consacré notre séminaire d'équipe (sur la côte d'Opale) à la question de la cohésion au sein de notre équipe.*

Néanmoins, malgré des efforts pour adapter les conditions de travail de Zoé, celle-ci s'est rendu compte au fur et à mesure qu'elle ne souhaitait plus travailler dans l'informatique et qu'elle voulait changer d'orientation professionnelle, nous avons donc progressivement organisé son départ pour début 2023. Nous avons apprécié travailler avec elle et nous lui souhaitons bonne chance pour son nouveau départ.

Cela nous laisse un poste vacant avec un profil fortement orienté développement logiciel. Ce qui nous poussera probablement à organiser une embauche en fin d'année 2023.

En ce qui concerne nos conditions de travail, le cadre se révèle quelque peu différent à Lille et Liévin. À Liévin, les locaux conservent leur confort habituel et Camille a changé de lieu principal de travail pour s'y installer, ce qui apporte un peu de dynamisme au local. À Lille, l'installation dans les locaux de l'Offensive reste relativement rudimentaire, malgré quelques améliorations progressives.

Remarquons tout de même que le contexte inflationniste a généré de nombreuses discussions sur les tarifs, les salaires, le temps et les conditions de travail. Pour ne pas trop augmenter la pression et la charge de travail, nous avons acté que nous n'augmenterions pas les salaires, mais que nous améliorerions les conditions de travail (aménagement des locaux, repas, ergonomie des postes de travail).

Enfin, il y a tout ce que les chiffres ne disent pas de la situation de Cliss XXI et dont nous souhaitons témoigner aujourd'hui :

- Nous sommes toujours une belle équipe soudée avec beaucoup de confiance entre nous.
- Nous nous sentons bien entourés des ami·e·s de la coopérative. Nous constatons ainsi beaucoup de bienveillance autour de nous.
- Nous apprécions la confiance de la grande majorité de nos usagers, nos relations avec elles·eux nous semblent excellentes.
- Enfin, nous tenons à redire que *Cliss XXI* nous semble largement rayonner, en conservant une grande légitimité sur les sujets qui sont les nôtres. Les membres de l'équipe sont toujours très fier·e·s de ce que nous faisons et notre travail au quotidien reste agréable. Nous continuons à faire notre chemin pour diminuer le sentiment d'urgence dans le travail quotidien, au profit de plus de qualité, plus de sérénité, pour une meilleure anticipation de l'avenir.

Enfin, nous souhaitons remercier collectivement les bénévoles de la coopérative, dont le travail et l'engagement sont une richesse incroyable à nos yeux et que nous tenons à reconnaître ici également !

## Évolutions prévisibles et perspectives

D'un point de vue technique, nos réflexions des derniers mois nous conduisent à chercher à *clarifier l'offre CMS*. Aux débuts de la coopérative, pour réaliser un site web, n'importe quel logiciel Libre pouvait être utilisé (SPIP, Drupal, Wordpress, etc). Depuis environ 4 ans, nous avons recentré l'offre et les compétences sur *Wordpress* pour des sites simples et rapides à mettre en œuvre, et *Wagtail* pour une personnalisation fine sans amoindrir la sécurité. Nous sommes satisfaits de ces deux approches, mais *étudions une solution intermédiaire pour réaliser des sites web 100 % libres à un coût raisonnable*.

Sur le plan commercial, comme chaque année, nous *souhaitons travailler à faire entrer plus de collectivités parmi les usagers de Cliss XXI*. Ceci représente cependant un travail difficile pour les commerciaux, qui sont culturellement plus proches des milieux militants et ESS que des collectivités.

Enfin, 2023 sera marquée par le départ de Valentin à qui nous souhaitons de belles aventures ! Pour reprendre ses fonctions, *Cliss XXI a embauché Mai*.

## Conventions réglementées visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce

Aucune convention relevant de l'article L. 223-19 du Code de commerce n'a été portée à la connaissance de la gérance.

## Composition du budget 2022

En 2022, nos produits d'exploitation (le chiffre d'affaires et les subventions que nous avons touché·es) s'élève à 292 586 €, ce qui est significativement plus qu'en 2021 (249 245 €). La production de service a effectivement largement augmenté.

Ceci est une bonne nouvelle au regard du renouvellement de l'équipe technique cette année.

Une partie de cette production supplémentaire s'explique notamment par la prise en charge par Valentin et Kelly d'un certain nombre de services produits. Il s'agit particulièrement de deux gros projets, qui ont relativement peu impacté l'équipe technique : le réseau des SCIC (17 000 € de subvention du département, produits par Kelly et Valentin) et le projet PlateformeCoop de l'Apes (42 000 € de prestation d'accompagnement produite par Zoé et Valentin).

Logiquement, nos dépenses également ont légèrement augmenté. Notamment l'ensemble des salaires et cotisations sociales, mais aussi les frais kilométriques. Par ailleurs, après le déménagement à la Coroutine puis à l'Offensive, ce sont nos loyers et nos charges locatives qui ont représenté la plus grande hausse de frais.

Usuellement, nous analysons notre facturation en fonction de ce qui est récurrent et de ce qui relève des "projets". La facturation récurrente concerne essentiellement nos prestations d'hébergement, de maintenance et d'assistance. Elles sont particulièrement importantes, car elles constituent une facturation très stable et déjà acquise en début d'années. En 2022, elles ont sensiblement baissé en pourcentage de notre chiffre d'affaires, mais sont restées légèrement croissantes en valeur.

Le reste de la facturation est composé de prestations plus ponctuelles (développement d'une application ou d'un site, services ponctuels, formations, etc.).

Répartition de notre travail par type d'utilisateur :

			Petites	Compte
--	--	--	---------	--------

	Collectivités	ESS/PME	Organisations ESS (1 à 2 ETP)	éducation populaire
Part du chiffre d'affaire	28 %	69 %	2 %	1 %
Nombre d'utilisateurs	17	55	8	31

Répartition de nos services par localisation :

	Nord	Pas de Calais	Hauts-de-France	Hors région
Part du chiffre d'affaire	16 %	45 %	33 %	6 %
Nombre d'utilisateurs	29	55	11	16

## Affectation du résultat

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 18 091 € au 31 décembre 2022.

Nous vous proposons d'affecter l'ensemble de ce résultat en réserves impartageables en les répartissant comme suit :

- Réserve légale : + 2 713 € (soit 15 % du résultat), ce qui portera cette réserve à un total de 14 106 € (11 393 € au 31/12/2022).
- Réserve statutaire : + 15 377 € (soit 85 % du résultat), ce qui portera cette réserve à un total de 45 191 € (29 814 € au 31/12/2021)

J'espère que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

*Rédigé collectivement par l'équipe de Cliss XXI  
Signé par Valentin Auzanneau, gérant de Cliss XXI*

**Cliss XXI**  
Société Coopérative d'Intérêt Collectif  
23 avenue Jean Jaurès  
62800 LIEVIN  
Siret : 453 837 957 00043-APP 8202 A  
Tél : 03 21 45 78 24  
www.cliss21.com